

Présentation générale

Les 3 580 exploitations bovines lait de la région Bourgogne Franche-Comté ont été réparties selon une typologie simple basée essentiellement sur la structure des exploitations.

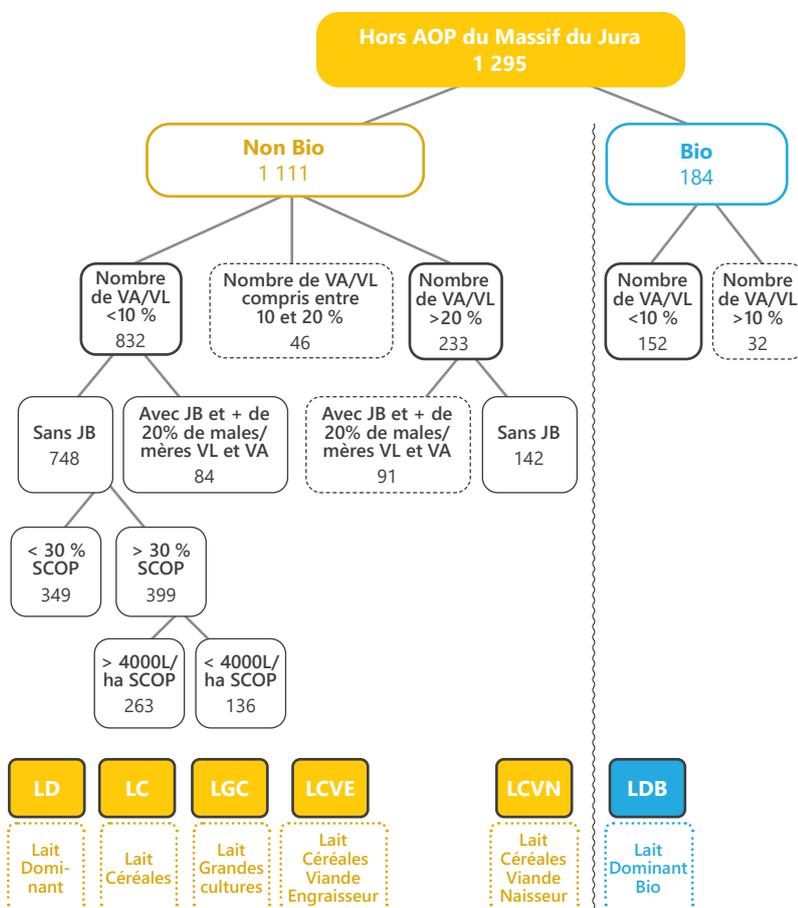
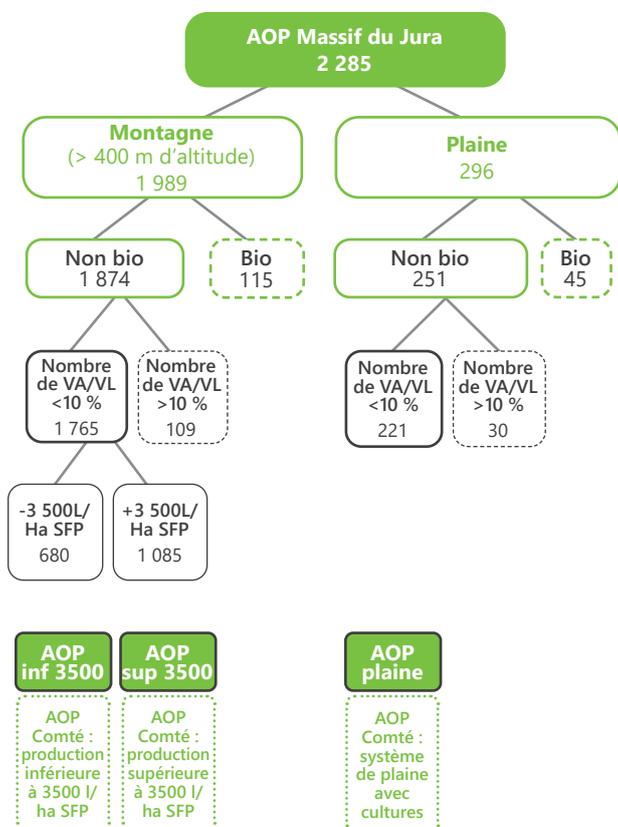


Élevages bovins laitiers en Bourgogne Franche-Comté

Typologie des exploitations Bovins Lait de Bourgogne-Franche-Comté

La production de lait pour une des AOP du Massif du Jura est la 1^{ère} caractéristique marquante et clivante. L'engagement dans ces AOP conditionne le système fourrager et la conduite globale de l'atelier. Parmi ces exploitations, le positionnement en montagne ou en plaine, ainsi que le niveau d'intensification laitière (lait/ha SFP) sont les clés typologiques majeures. A noter : une filière bio qui demeure modeste (7 % des exploitations), ainsi qu'une diversification viande peu fréquente.

Hors AOP du massif du Jura, la typologie bio/non bio est le premier critère avec ici près de 14 % d'exploitations engagées dans cette certification majeure pour leur fonctionnement. Les exploitations conventionnelles sont réparties ensuite en fonction de la présence marquée ou non de 2 autres activités très fréquentes en zone de plaine : les grandes cultures et la production de viande bovine.



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE LA FILIÈRE LAITIÈRE RÉGIONALE

9 systèmes régionaux retenus

Ces systèmes sont jugés caractéristiques du paysage laitier régional et suffisamment différents dans leur structure pour impacter leur fonctionnement.

Même si l'intégralité des exploitations n'est pas affichée, 87 % des exploitations de chacune des 2 filières (AOP et hors AOP) sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Les données ci-dessous ont été élaborées par le SRISE de la DRAAF de Bourgogne Franche-Comté. Elles sont issues de la valorisation des données du RA 2020 ainsi que de la base de données des livraisons de lait de FranceAgrimer. Les chiffres correspondent aux moyennes observées.

	AOPINF 3500	AOPSUP 3500	AOP PLAINE	LD	LC	LGC	LCVE	LCVN	LDB
Effectif	680	1 085	221	349	263	136	84	142	152
SAU moy	128	102	160	126	203	252	210	194	145
Livraison laitière	305 741	428 637	351 433	449 765	710 927	376 247	564 071	400 870	354 907
MO Totale en ETP	2,2	2,2	2,3	2,2	2,7	2,6	2,8	2,4	2,5
dont salariés non familiaux	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5
% SCOP	5%	4%	29%	14%	46%	60%	38%	32%	21%
SFP moy	122	98	113	107	108	98	129	133	114
% maïs/SFP	0%	0%	1%	18%	31%	24%	25%	15%	7%
% PT/herbe	9%	12%	23%	20%	25%	24%	17%	12%	36%
Cheptel VA								41	
Cheptel VL	58	59	65	72	90	64	87	57	65
Lait/VL	5 287	7 216	5 369	6 247	7 899	5 879	6 455	7 057	5 455
Lait/SFP	2 504	4 118	2 951	3 657	6 185	3 382	3 777	2 511	2 704
Lait/UMO	142 192	194 183	151 873	209 901	281 118	145 061	200 821	164 448	143 505

Les moyennes cachent une importante dispersion des structures agricoles. Les tailles de troupeau sont très variables et varient facilement du simple au double... même au sein des systèmes AOP les plus extensifs dont le cahier des charges limite les possibilités d'évolution. La productivité de la main-d'oeuvre est également très

variable, en conventionnel comme en bio. À noter que le lait/UMO plafonne cependant pour ces derniers. La productivité lait/ha SF qui résulte à la fois de la productivité animale (lait/VL), et des rendements fourragers est particulièrement disparate et reflète l'hétérogénéité des conduites et des potentiels.

Les systèmes AOP sont par contre beaucoup plus recentrés en lien avec un cahier des charges restrictif. Enfin, le système polyculture élevage est bien caractéristique de la filière laitière régionale, mais la part de culture présente elle aussi une forte dispersion.

		5%	Q1	MÉDIANE	Q3	95%
NOMBRE DE VL	LDC	26	43	65	88	151
	AOPinf3500	28	38	48	68	108
LAIT/UMO	LDC	34 283	92 808	186 828	282 628	483 118
	LDB	31 553	98 112	134 551	203 897	348 098
LAIT/SFP	LC	3 320	4 918	6 193	8 103	12 227
	AOPinf3500	3 588	3 899	4 323	4 807	5 411
% SCOP	LGC	35	48	58	66	76

Sur la région Bourgogne-Franche-Comté,

70%

d'exploitations spécialisées lait

mais seulement

40%

en plaine

9 CAS TYPES DÉCRIVANT LA TYPOLOGIE RÉGIONALE (CONJONCTURE 2022)

Illustrer la diversité des systèmes laitiers régionaux

Pour cela, les équipes INOSYS et GALACSY ont décrits 9 cas types grâce au suivi d'exploitations et à l'analyse des bases de données.

Ces cas types illustrent la diversité des structures en termes de taille, de type d'atelier mais également de fonctionnement. Ils présentent des conduites cohérentes et efficaces tant en terme de production que sur la maîtrise des charges.

Contrairement aux chiffres précédents, ce ne sont donc pas des moyennes, mais plutôt des repères à recontextualiser en fonction de leur utilisation.



	AOPINF 3500	AOPSUP 3500	AOP PLAINE	LD	LC	LGC	LCVE	LCVN	LDB
SAU ha	110	190	170	140	280	340	260	240	150
UMO	2,0	3,5	2,5	2,3	4,0	3,0	3,0	3,3	2,0
Lait vendu	346 277	709 579	388 235	727 843	1 259 296	637 856	827 502	809 127	506 012
% SFP	100	95	61	80	49	31	57	66	88
Cheptel UGB	88	153	97	137	209	126	191	198	120
dont VL	57	105	63	93	143	82	110	95	85
dont atelier viande							39 JB	35 VA	

Les structures apparaissent plus importantes, notamment en volume de lait produit. La taille des cheptels et surtout la productivité par vache sont au-dessus des moyennes observées, se rapprochant du 3^{ème} quartile. La restructuration continue de la filière conduisant à des tailles d'exploitations plus importantes et à la baisse des plus petites est anticipée dans ces chiffres. Certaines structures (AOPsup3500, LC et LCVE) présentent des structures de taille importante afin d'illustrer ce phénomène de regroupement. La main-d'oeuvre est proportionnée aux volumes de production.



Lait l/VL	6 307	7 008	6 390	8 116	9 130	8 067	7 720	8 829	6 102
Four. Distrib. tMS/UGB	3,4	3,4	3,5	4,9	5,3	4,4	5,3	4,0	4,1
Pâture printemps ares/VL	40	40	45	19	-	20	10	21	35
Chgt corrigé UGB/ ha	0,68	0,71	0,78	1,08	1,38	0,92	1,11	1,13	0,77
% maïs/SFP	0	0	1	29	34	25	27	21	11
Rdt maïs	0	0	0	10,6	12,2	7,7	10,6	10,6	6,3
Rdt herbe	3,6	4,0	4,1	3,9	5,1	4,3	4,2	5,3	3,5
Lait/ha SFP	3 268	4 088	3 901	6 739	9 530	6 240	6 268	6 860	3 938

Ces chiffres illustrent la diversité de niveaux de productivité laitière en cohérence avec les systèmes fourragers et les conduites alimentaires. Les critères de productivité fourragère (rendements, chargements) sont à relativiser car ils correspondent à l'année 2022, marquée par une longue sécheresse estivale, qui a impacté lourdement les rendements sur l'ensemble de la région. La part d'ensilage maïs dans le système fourrager est d'ailleurs souvent majorée par rapport à une année moyenne (augmentation des surfaces ensilées pour compenser la baisse des rendements).



Produit brut/UMO	156 730	179 754	178 298	211 796	247 166	266 301	263 419	208 276	177 344
% charges Opé.	27	28	29	33	34	32	32	32	32
% EBE/PB	44	42	37	36	35	38	38	36	33
MB lait /VL	3 164	3 481	3 352	2 569	2 618	2 447	2 574	2 673	2 001
MB lait /1000l	502	497	524	317	287	303	333	303	328
MB SNF/ha	-	950	953	1 457	1 422	1 098	1 268	1 316	1 228
Coût de production lait /1000 l	882	789	804	552	513	538	539	539	636
Prix de revient /1000 l	633	579	588	416	410	403	387	417	456
Prix payé	656	656	656	452	439	453	442	439	464

Les résultats économiques illustrent la conjoncture 2022 : une explosion inédite des charges et des produits conduisant souvent à une consolidation des revenus. Ces très bons niveaux d'efficacité et de revenus risquent néanmoins d'être de courte durée. L'utilisation de ces chiffres comme repère est donc à raisonner en fonction de la période concernée.

Par ailleurs, tout comme leurs structures et leurs fonctionnements, ces cas types présentent des conduites plus rigoureuses que la moyenne. Ces résultats économiques sont donc bien à considérer plus proches «1/4 sup», que de chiffres illustrant les moyennes régionales.

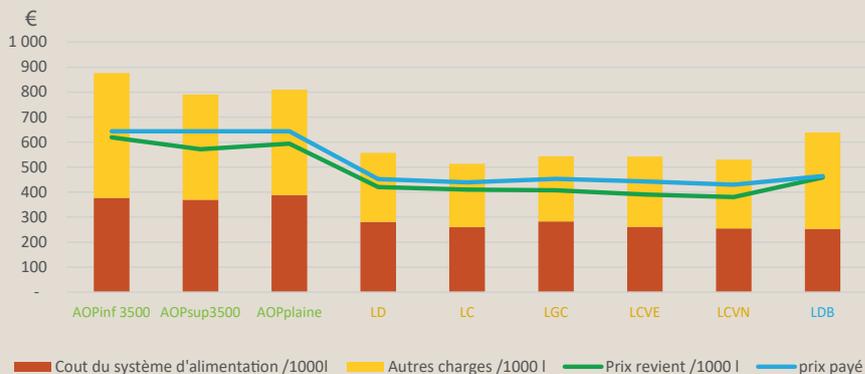
Malgré cet effet année, ces indicateurs révèlent la particularité des systèmes AOP dont l'efficacité élevée tirée par le prix du lait permet de compenser des tailles de structure souvent plus modestes. L'atout de ces systèmes repose sur une maîtrise des intrants alors que les charges de structure sont toujours à surveiller. À l'inverse, les systèmes hors AOP parviennent à diluer ces charges par des volumes de production élevés couplés à un prix du lait enfin rémunérateur. Les niveaux de marge tant animal que végétal atteignent des niveaux historiques.

UN PRIX DU LAIT QUI PARVIENT À FAIRE FACE À DES COÛTS DE PRODUCTION ÉLEVÉS

Les chiffres présentés sont issus de la méthode nationale du coût de production. Ce calcul intègre les charges opérationnelles liées à la production laitière (aliments, intrants de la surface fourragère, frais d'élevage), mais également les charges de structures (mécanisation, bâtiment, foncier...) affectées à l'atelier en fonction du type de système et de son poids au regard des autres activités. Cette méthode permet ainsi de calculer un coût de production y compris pour les structures diversifiées comme les LC, LGC, LCVE et LCVN.

Figure 1

Un prix du lait qui permet de faire face à des coûts de production élevés



En déduisant de ces coûts de production, les autres produits inhérents à l'activité laitière (vente d'animaux laitiers, aides...), le calcul du prix de revient du lait permet une comparaison avec le prix réellement perçu et ainsi de juger de la rentabilité de l'atelier.

En 2022, la consolidation du prix du lait en plaine permet de compenser la hausse des intrants et le coût de la sécheresse. En AOP, le prix classiquement élevé n'a pu se consolider autant entraînant une stagnation voire une baisse du résultat. En bio, l'écart entre prix de revient et prix payé est le plus resserré. L'autonomie caractéristique de ces systèmes demeure leur atout pour limiter l'impact conjoncturel.



Fiche réalisée par :

- Audrey Lardereau (CIA 25-90) : alardereau@agridoubs.com
- Aurore Charpiot (CA 39) : aurore.charpiot@jura.chambagri.fr
- Marie-Christine Pioche (CA 70) : mariechristine.pioche@hautesaone.chambagri.fr
- Laurent Lefèvre (CA 71) : laurent.lefevre@sl.chambagri.fr
- Franck Lavedrine (IDELE) : franck.lavedrine@idele.fr
- Eric Seguin (SRISE DRAAF BFC) : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
- Stéphane Adrover (SRISE DRAAF BFC)
- Jean Marie Desbiez Piat (SRISE DRAAF BFC)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Août 2024 - Réf. : 00 24 602 035

Conception graphique : Beta Pictoris - Mis en page : Katia Brulat (Idele)
Crédit photo : Idele



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE